

Bio nettoyage, Prime Covid, Prime annuelle, Congés, ContractuelLES ...

Ce compte rendu de CTE se défend de l'objectivité et donne ici le point de vue de la CGT en lien avec la défense des intérêts des personnels.

1) Le projet Bio nettoyage : Présenté dans le « monde d'avant » ce projet n'avait pas eu d'aval lors de sa présentation dans un CTE précédent. Il est resservi à nouveau ce 20 Mai par la Direction. Dans deux tracts datant du (09 03 2020 et du 11 03 2020) nous avons dit toutes nos réserves et critiques concernant ce projet. Lors de ce CTE la CGT a produit un petit « memorandum » sur le sujet dont la Direction a reconnu la pertinence. Nos remarques et observations ne pouvaient faire l'impasse sur l'inopportunité de la mise en place du dit projet bio nettoyage si elle avait été effective avant l'épidémie de Covid-19.

La Direction soumettait à nouveau son projet qui a été repoussé par le CTE. Par ailleurs cette même Direction va retravailler ce projet à l'aune des remarques et critiques pour le représenter en CTE dans une fourchette de 8 à 30 jours.

2) Congés d'été et mensualités de remplacement étaient à l'ordre du jour sur proposition de la CGT. Là aussi la Direction s'est montrée pingre en matière de mensualités de remplacement : elle n'en accorde qu'un peu plus de **15 !!** Dérisoire au regard des besoins dans les services !! Mais elle entend toujours mettre les personnels à contribution pour sauver les finances de l'hôpital en leur demandant d'étaler les vacances permettant ainsi de limiter le nombre de mensualités !!

Nous sortons d'une période exceptionnelle qui a demandé beaucoup aux agents en termes d'exercice, d'anxiété et de stress mais la Direction n'en a cure !! Elle impose à tous les agents son agenda même concernant les vacances des personnels dans le but de réaliser des économies !! **Ça ne suffit pas d'avoir une « primette » et d'être mal payé mais il faut en plus que nous venions en aide aux finances de l'établissement !! A la lecture de cette information ça n'est pas l'abattement qui doit primer mais la colère !!**

3) Mise en stage des contractuelLES : Le Directeur feint d'ignorer la campagne que nous avons initié concernant la mise en stage des contractuelLES dans le contexte de la crise sanitaire pour rappel: c'est la stagiairisation de tous les contractuelLES que nous voulons. Nous ne nous satisferons pas des 75 stagiairisations accordées par la direction en dehors de tout accord ou de négociation comme certain l'affirme. Nous avons repris contact avec la DRH car pour nous les comptes ne sont pas apurés !! **Au 1^{er} Avril 2020 c'est 193 contractuelLES qui officient à l'EPSM !! Et 87 seraient d'ores et déjà éligibles à la mise en stage ne serait-ce qu'avec la règle des deux ans. On ne lâche rien !!**

4) Prime Covid : Un vœu...pieux a été voté !! : que chaque agent de l'établissement perçoive 1500 euros de prime Covid !! **ça ne mange pas de pain et l'initiateur pourra toujours se targuer d'en avoir été l'auteur...bravo !!**



... / ...

Vœu pieux car en dehors d'une forte mobilisation et bien au-delà de l'hôpital, les pouvoirs publics ne bougeront pas le petit doigt !

Le Directeur, goguenard, voit passer cette proposition qui ne le concerne pas du tout, ça regarde l'ARS et le Ministère !!

Par contre il y a une autre proposition que nous faisons. Elle est en lien direct avec l'épidémie et demeure dans le cadre de « la prime ». **La proposition : que Mr le Directeur, chef d'établissement, accorde à des agents qui ont pris certains risques avec volontarisme, une majoration de la prime Covid. Nous pensons aux agents de l'unité Covid des Glycines, aux agents confrontés directement dans leur service à des patients atteints de Covid et qui ont subi des journées de confinement.**

Le Directeur a la possibilité de le faire, le coût de l'épidémie pour l'établissement, c'est 80 000 euros, dérisoire. D'ailleurs il a montré plus de volonté politique en distribuant des primes à Noël dernier : **à tous les chefs de Pôle il a offert entre 1200 et 1900 euros de prime !! Pour des actes extraordinaires ?! Pour un exercice professionnel en situation difficile ?!**

Alors Mr le Directeur sortez du 2 poids 2 mesures !! Ça c'est notre vœu !!

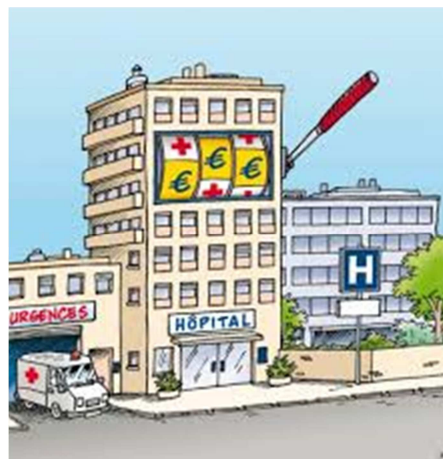
Entre nous :

Le salaire et sa revalorisation !! Les primes ne sont pas notre tasse de thé, la réalité, le rapport de force nous les imposent !! mais aujourd'hui nous avons une possibilité d'inverser le cours des choses, il n'en tient qu'à nous !! la mobilisation pour une véritable revalorisation des salaires commence dès maintenant : le Gouvernement et le Ministère de la santé n'ont pas le choix, ils doivent venir à la table des négociations. De nombreux collègues dans plusieurs hôpitaux sont déjà dans la mobilisation, nous devons les rejoindre et construire ensemble une forte mobilisation nationale qui doit voir son apogée le 16 Juin prochain !! Toutes et tous dans la bataille pour des salaires décents !!

5) Prime de service : Sur 1039 agents, seuls 539 ont perçu la 3^{ème} répartition (**333 euros**). Un reliquat de 20 % a été donné à **62 agents** pour valorisation de fonctions particulières ou de conditions particulières d'exercice. Par exemple la Direction attribue aux agents faisant fonction de cadre un montant équivalent à la prime d'encadrement perçue par les agents titulaires qu'ils remplacent. **En clair la Direction prend sur la prime des personnels pour donner aux faisant fonction mais par ailleurs l'établissement continue à percevoir les salaires budgétés des cadres remplacés !!** Le Directeur gagne sur les deux tableaux ... sur le dos des personnels !!

Concernant l'impact financier de l'épidémie le Directeur a taclé la T2A (tarification à l'activité). Hier le nec plus ultra du financement des hôpitaux, aujourd'hui la mesure qu'il est de bon ton, chez tous les dirigeants, de vouer aux gémonies ... Le Directeur a indiqué que « le financement en dotation annuelle a évité les pertes de recettes qu'ont connues les établissements financés en tarification à l'activité (...) »

Rappelons que la CGT n'a pas attendu cette crise pour dénoncer dès son origine cette T2A qui n'avait qu'un but : mettre à genoux l'hôpital public !! force est de constater qu'elle y est presque parvenue !!



En guise de conclusion

Au total un CTE de « déconfinement » où la Direction veut reprendre la main sur les rennes de l'hôpital, qu'elle n'a d'ailleurs pas totalement perdus, **la communauté médicale étant toujours aux abonnés absents (ni au CTE, ni au CHSCT, encore en CME ?...)** contrairement à leurs collègues du MCO. Ce que veut la Direction c'est poursuivre sa politique de fermeture de lits et de restructuration sous couvert de modernisation en espérant le calme et la quiétude dans les rangs du personnel. A la CGT nous sommes pour le déconfinement des colères, indispensable si nous ne voulons pas connaître des situations toujours plus difficiles !!

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Caen le 26 Mai 2020 à 6h30